

223C1936
FR0000121147-FS0912

28 novembre 2023

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

FORVIA
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 28 novembre 2023, la société par actions simplifiée Peugeot 1810¹ (66 avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly-sur-Seine) a déclaré avoir franchi en hausse, le 26 novembre 2023, le seuil de 5% des droits de vote de la société FORVIA² et détenir 6 110 494 actions FORVIA représentant 10 810 874 droits de vote, soit 3,10% du capital et 5,12% des droits de vote de cette société³.

Ce franchissement de seuil résulte d'une attribution de droits de vote double.

¹ Contrôlée par la société Etablissements Peugeot Frères.

² Anciennement dénommée FAURECIA.

³ Sur la base d'un capital composé de 197 089 340 actions représentant 211 089 086 droits de vote (compte tenu de l'attribution de 372 000 droits de vote double), en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.